

LA MARNE
23 décembre 2009

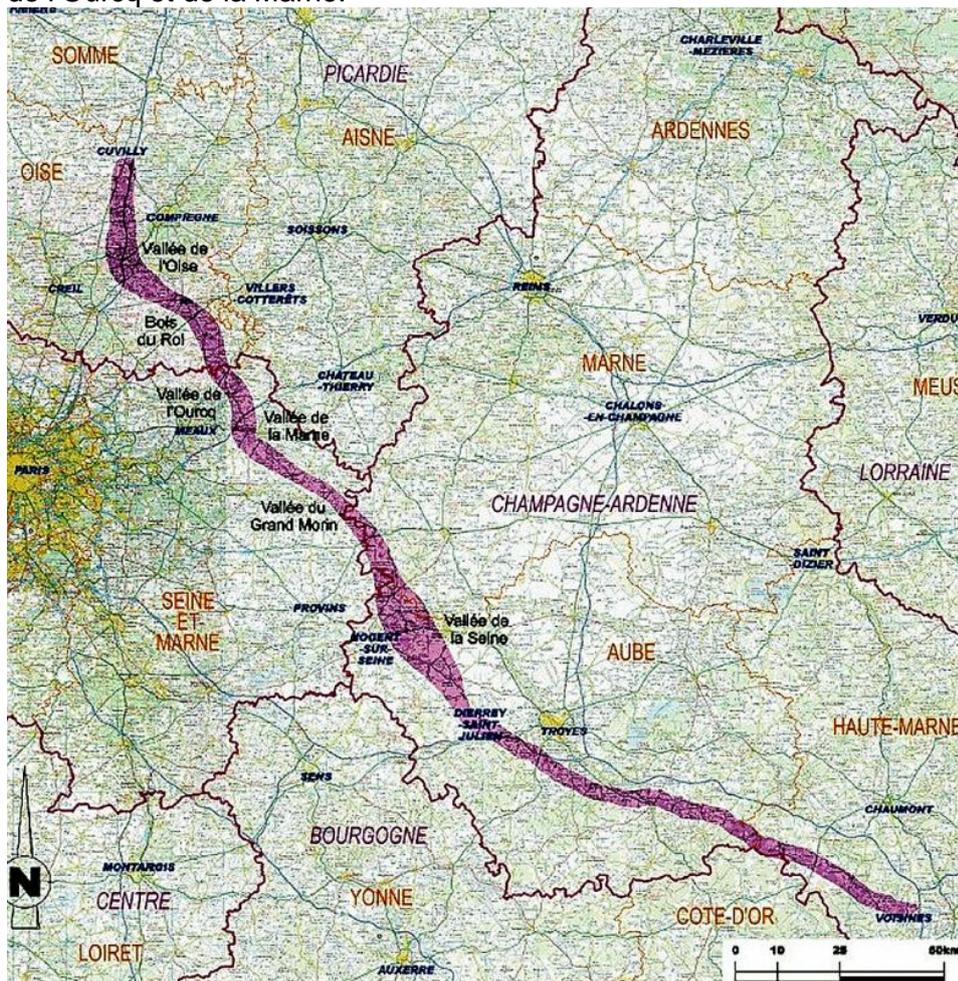
LIZY-SUR-OURCQ ET SON CANTON

Un projet de 300 km pour 2012

Débat autour du gazoduc l'Arc de Dierrey

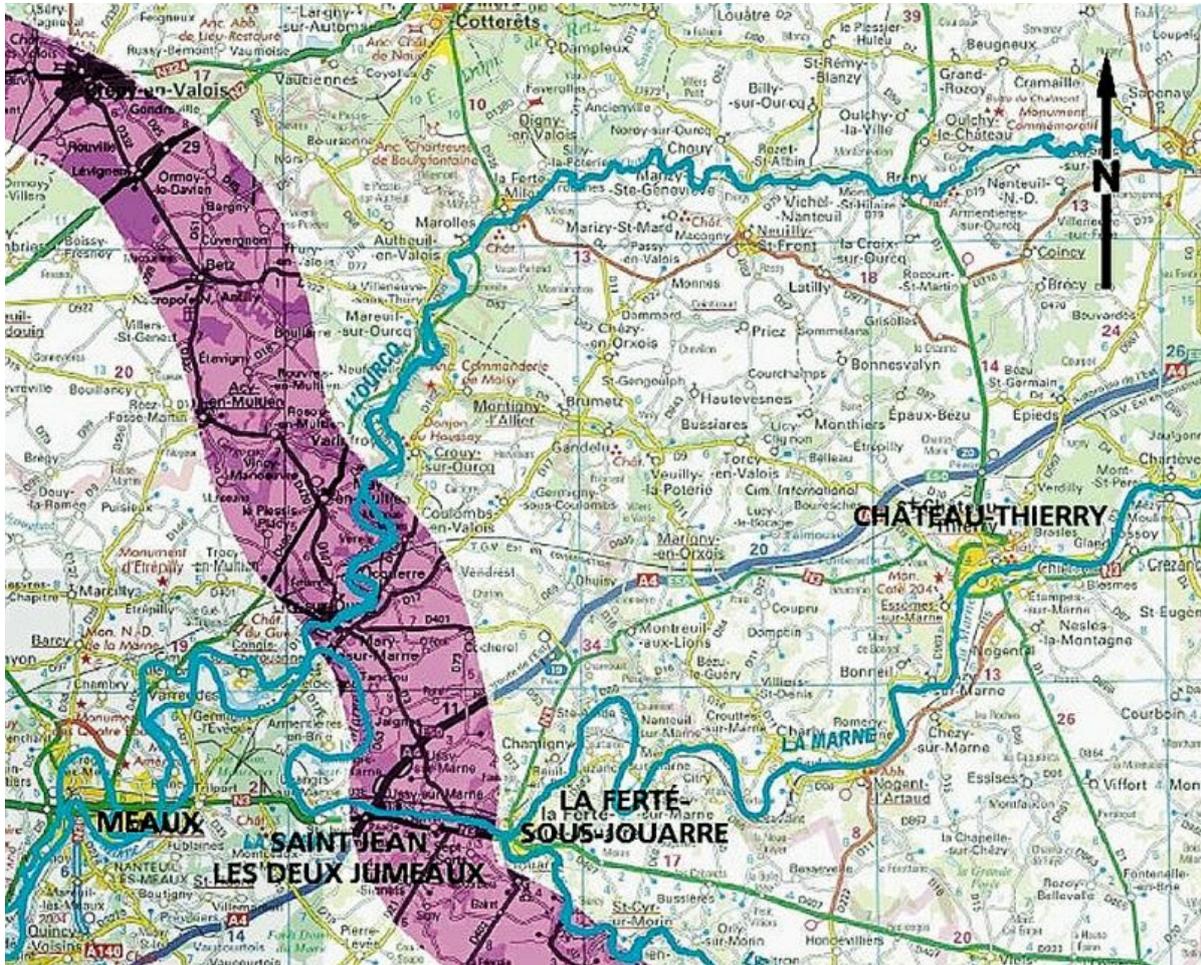
C'est le plus gros gazoduc de France qui pourrait prochainement voir le jour, et qui passerait par le canton de Lizy-sur-Ourcq. Le débat public sur le projet de l'Arc de Dierrey a réuni une quarantaine de personnes, à la salle Maison-rouge. Pendant près de deux heures trente de présentation et de débat, GRTgaz (ex Gaz de France) a expliqué son projet de 300 km, dont les travaux débuteraient en 2012.

Lizy-sur-Ourcq est situé dans le fuseau d'étude du projet du gazoduc. S'il était construit, l'Arc de Dierrey serait le plus gros gazoduc de France, avec 1,20 m de diamètre de canalisation, entre Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne), via Dierrey-Saint-Julien (Aube) et la Vallée de l'Ourcq et de la Marne.



L'Arc de Dierrey s'inscrirait sur trois régions : Picardie, Ile-de-France et Champagne-Ardenne, et cinq départements : Oise, Seine-et-Marne, Marne, Aube et Haute-Marne

« Qu'est-ce que le gaz naturel ? Pourrait-on raccorder les villages proches du gazoduc au gaz ? Comment franchir la vallée de l'Ourcq ou la Marne ? Quelle serait la durée des travaux ? Comment serait calculée l'indemnisation pour les exploitants agricoles ? Comment protéger le patrimoine archéologique d'Ocquerre ? » ... Les questions n'ont pas manqué et les explications s'imposaient lors des discussions de la réunion mi-décembre.



Plus près, la traversée de la région, en passant par Lizy. Plusieurs possibilités de tracé sont envisagées

Débat public, mode d'emploi

Conformément à la loi « Démocratie de proximité » de 2002, GRTgaz, le maître d'ouvrage du projet, a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), chargée de veiller à la participation du public au processus d'élaboration des projets d'intérêt national comportant de forts enjeux socio-économiques ou d'impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Le débat public est l'occasion de discuter du projet avec tous les acteurs concernés, notamment le grand public. A l'issue, la CNDP établit un bilan du débat qui permettra à GRTgaz de décider ou non de poursuivre le projet. Si la décision de poursuivre est prise, d'autres étapes suivront (enquête publique, demandes d'autorisation, chantier, ...) pour un début de travaux mi-2012 et une mise en service début 2014. La concertation se poursuivra lors de chacune de ces étapes.

Les détails du projet

Estimé à 700 millions d'euros, ce projet répond à la nécessité de développer les capacités de transport de gaz naturel dans le nord de la France, en augmentant le maillage du réseau national. Cette nouvelle canalisation aurait une longueur d'environ 300 km et serait

composée de tubes d'acier de 1,2 m de diamètre environ. Les tubes seraient enterrés sur toute la longueur à une profondeur d'au moins 1 mètre mais des stations de compression ainsi que des postes de sectionnement se situeraient en surface. Le chantier devrait durer 18 mois (pour une parcelle donnée, la durée prévue des travaux est de 6 mois).



Le débat public en amont du projet. La réalisation n'est pas encore décidée

Impacts du chantier

Le chantier doit être précédé d'un diagnostic archéologique et, si nécessaire, de fouilles, puis d'un état des lieux avec chacun des propriétaires des parcelles concernées. La tranchée creusée, la canalisation est enfouie puis vient l'étape du remblaiement, avec la remise en place des terres végétales et de culture et la remise de l'état original des lieux (clôtures, routes, chaussées...). L'impact principal du projet est lié à la phase de construction qui implique notamment une piste de travail d'environ 30 m de large. De même, après la fin du chantier, une bande de servitude de 20 m doit être conservée pour permettre d'éventuelles interventions. Les travaux peuvent aussi se traduire par des retombées économiques positives, en matière de recrutement de main-d'œuvre sur place et d'appel aux entreprises locales pour certaines opérations.